

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 12 mars 206

Le Conseil d'école s'est réuni le 12 mars 2026 à 18H00.

Secrétaires de séance : Mmes Bonnefoy et Godeau

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme Zamora	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme Salgado Mme Aucouturier Mme Godeau Mme Dauvilliers Mme Bonnefoy Mr Martin Mr Champalaune	Enseignants
PARENTS D'ELEVES	
Mme Simonet Mme Busier Mme Zion Anne Mme Descourtieux Mr Debeauvais	Elus
DDEN	
Mme Vanhoutte	DDEN
PERSONNEL DE LA COMMUNE	
Mme Diana	Elue de la commune
Mme Arnault	ATSEM et agente communale

Membres absents

Nom	Qualité
Mme Guillaume	IEN
Mr Leguet	Maire de la commune

1°- Approbation du compte rendu du premier conseil d'école 2025/2026 et retour sur le règlement intérieur de l'école :

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité sans modifications.

Le règlement intérieur de l'école dont les parents ont été destinataires a été modifié, les documents présentés pour la lutte contre le harcèlement ont été mis à jour et adaptés au programme Phare (Programme de lutte contre le Harcèlement scolaire).

La modification du règlement intérieur de l'école a été approuvée à l'unanimité.

2°- Retour sur les élections des représentants des parents d'élèves :

Les votes ont eu lieu par correspondance.

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	244
Nombre de votants	100
Nombre de bulletins blancs ou nuls	20
Nombre de suffrages exprimés (S)	80
Taux de participation	40,98%

Les bulletins blancs ou nul sont principalement liés à des familles qui n'ont pas bien lu la procédure de vote, à savoir l'enveloppe bleue à mettre sans annotations dans une enveloppe blanche où doit figurer leurs coordonnées au recto et les coordonnées de l'école au verso.

3° -Organisation de la rentrée 2026/2027 :

Les inscriptions de futurs PS ont compté 19 nouveaux, avec un effectif de 18 MS, 24 GS, 34 CP, 18 CE1, 14 CE2, 18 CM1 et 19 CM2, ce qui monte le total au niveau de l'école à 164

Les parents soulignent que des arrivées pourraient arriver sur la fin de l'année avec des installations possibles sur la commune. La directrice exprime que les inscriptions ont été faites en amont afin d'avoir une idée pour la rentrée mais elles continueront jusqu'à la fin de l'année.

La proposition de répartition est encore en réflexion mais tendrait vers celle-ci :

- PS-MS 19+5 = 24 Mme Aucouturier
- MS-GS : 13+10 = 23 Mr Champalaune
- GS-CP : 14+10 = 24 Mme Dauvilliers
- CP : 24 Mme Zamora
- CE1-CE2 : 18+5 = 23 Mme Salgado
- CE2-CM1 : 9+13 =22 Mr Martin

- CM1-CM2 : 5+19=24

Pour la rentrée 2026 une rentrée échelonnée sera proposée aux élèves de PS, deux groupes d'enfants viendront soit sur le matin soit sur l'après midi (10h15-11h45 le matin et 15h-16h30 pour l'après-midi) pour les deux premiers jours. Les parents ont bien adhéré à cette proposition.

Visite de l'école prévue le 25 juin à 18h pour les futurs PS.

4°- Matériel scolaire :

Il existe 9 portables récents qui fonctionnent et 9 portables anciens qui ne sont plus à jour (sous windows XP). Ils servent encore pour du traitement de texte, éventuellement quelques logiciels mais sont très longs à démarrer et surtout ne tiennent plus la charge. Nous avons eu contact avec un parents, professeur de maths et référent informatique pour son lycée qui nous a présenté un nouveau système d'exploitation sous linux avec toute une gamme de logiciels éducatifs dans le but de redonner une seconde jeunesse aux 9 anciens portables. Hélas, cela n'a pas abouti, le changement de système d'exploitation n'augmentant pas la vitesse de travail de l'ordinateur.

Deux vidéoprojecteurs ont été installés dans la classe de CE1-CE2 (en remplacement de l'ancien qui venait de la salle polyvalente et qui était en fin de vie) et dans la classe de GS, avec un tableau blanc, pour anticiper la venue de CP l'année prochaine et son utilisation indispensable dans les méthodes de lecture et de mathématiques. Un troisième équipement est prévu pour l'année 2027 dans la classe de Mme Zamora, en remplacement du TBI qui a 20 ans et du vidéoprojecteur qui en a 10 (affichage pâle).

Nous remercions la mairie pour le financement de ces outils et pour leur efficacité et rapidité.

5°- Actions pédagogiques menées et envisagées :

Le vendredi 27 mars le carnaval est prévu, sous réserve des conditions météo. Un défilé aura lieu à 15h, avec un rendez-vous prévu devant le portail. Cette année, le choix du déguisement est libre pour les enfants, et sur le thème du printemps pour les enseignants. Après avoir fait le tour des mails, nous reviendrons dans la cour de l'école pour notre traditionnelle bataille de confettis. Nous remercions chaleureusement Mme Tertre qui nous a offert 15kg de confettis. Les CM se chargent de réaliser les paquets individuels.

Nous faisons appel aux parents afin de réaliser des gâteaux que nous proposerons en fin d'après-midi à nos élèves. Les parents s'inscriront sur un tableau présent en maternelle ou bien par l'intermédiaire de l'enseignant de leur enfant pour dire ce qu'ils ramèneront. Pour ceux qui souhaitent ramener des boissons, il faudra penser également aux verres en carton et ne pas prendre de sodas.

Attention : comme tous les ans, les enfants devront retourner avec leurs enseignants dans les classes jusqu'à 16h30 et seront rendus aux familles à la sortie de l'école comme habituellement.

La fête de l'école aura lieu le samedi 20 juin. Une réunion aura lieu le 24 avec la garderie puisqu'elle aide pour les décors et afin de déterminer les modalités, il y aura donc la fête de l'école l'après-midi et un repas le soir, des thèmes sont envisagés. Un spectacle pour les parents sera organisé par « Pestacul'R » en lien avec les agents du périscolaire.

Pour la fin de l'année, les projets sont les suivants :

- Le 16 mars, les MS-GS et les CP iront à la passerelle pour le concert « Histoires comme ci et comme ça » qui est un concert JMF.
- Après les vacances de Pâques, il y aura un élevage de papillons mis en place dans la classe de CP.
- La photo de classe aura lieu le 7 mai et sera réalisée par Mr Hennequin nous venant de Pithiviers.
- Une visite au château de Meung sur Loire pour les CP et CE1-CE2 aura lieu le 5 juin, ce sera une visite costumée pour chacun des groupes avec un pique-nique suivis d'une visite en autonomie du château (ferme des minimes avec des « mini animaux », parcours du dragon, visite ludique)
- Un tournoi de basket CE1-CE2 est organisé le vendredi 10 avril à Boigny sur Bionne, avec d'autres écoles.
- La fête du nombre 100 (100^{ème} jour d'école) pour les CP est organisée le 10 avril : elle consistera en des ateliers autour du nombre 100 avec une présentation de collections personnelles
- Les CE2, CM1, CM2 auront classe sans cartable du 1^{er} au 5 juin, nous remercions la municipalité pour le versement d'une subvention exceptionnelle de 1500€. Au programme tissage, de l'étude de blason héraldique, des enluminures, de l'escrime, deux spectacles dans la ville de Provins à l'assaut des remparts, et le spectacle : « La légende des chevaliers », travail autour des instruments du Moyen Age, de la danse et de la fauconnerie.
- Les maternelles iront à Loury au poney club sur 3 dates, le 26 mai pour les PS-MS, le 12 juin pour les GS et le 23 juin pour les MS-GS. Départ aux alentours de 9h45-10h, 4 groupes seront réalisés sur place un pour du pansage, un à la découverte centre équestre, un sur une séance d'arts visuels en lien avec l'équitation et le dernier pourra monter les poneys. Il y aura deux rotations le matin et l'après-midi avec un pique-nique en fonction du temps dans le parc de Loury. Le retour à l'école est prévu pour 16h30.
- Le 9 juin il y aura une séance Ciné-mobile pour la maternelle.
- En période 3 les CM ont pu faire un projet robot avec de la programmation.
- Le 19 mars présentation de *La manifestation* une pièce de théâtre menée par les CM1/CM2 et qui sera également présentée le soir pour les familles.

- Une vente de sacs isothermes aura lieu durant la fin de l'année au profit de la coopérative scolaire. Il y aura 2 modèles différents : un pour les élèves de maternelle et un pour les élèves d'élémentaire.

6°- Questions diverses :

Des questions ont été posées concernant les signaux d'alertes de l'école, le matin même du conseil d'école un test a été réalisé pour vérifier que le signal d'évacuation installé par la mairie est bien relayé dans chacun des bâtiments. Ce dernier est fonctionnel et matérialisé par deux couleurs, noir pour le confinement et bleu pour l'évacuation (incendie ou intrusion maveillante).

De la même manière il a été demandé si ces tests sont également effectué au périscolaire. La mairie spécifie que ces exercices sont menés à la cantine pour les incendies, pour ce qui est des autres signaux d'alerte elle souhaiterait dans un premier temps établir un protocole pour former les agents présents sur ces temps. Des devis sont mis en place pour mettre des brises vues afin de camoufler les fenêtres.

La directrice rappelle que malgré la volonté de faire ce type de tests, ils ne sont obligatoires que sur temps scolaire.

Les retours des familles sont très satisfaisants sur la cantine. Des questionnements se posent sur les quantités de choix pour les élèves du second service. Mme Arnault qui assure ces temps explique qu'une rotation est mise en place au niveau des élèves pour les distributions ce qui évite que les mêmes élèves se retrouvent toujours avec moins de choix à la fin mais rassure les parents sur le fait que la même quantité est assurée pour les deux services.

Les parents demandent également des précisions sur le choix des jours de pesage des aliments pour le gaspillage alimentaire, il leur est indiqué que le pesage est réalisé sur la dernière semaine de chaque mois.

Les familles ont souhaité souligner que l'équipe périscolaire est très dynamique et accueillante et ils valorisent le fait de faire faire les devoirs aux enfants mais demandent dans la mesure du possible de le spécifier aux parents. Les parents ont relevé une certaine difficulté à identifier le personnel du périscolaire et à savoir qui est le responsable, l'idée va être soumise à la direction du périscolaire de peut-être porter des badges, et d'assurer plus de communication sur les activités prévues pendant les vacances et durant les mercredis après-midi. Pour ce faire le tableau extérieur sera plus investi par les équipes.

Les parents reviennent sur une possible installation d'un abri pour les vélos, ce projet est malheureusement mis en pause pour le moment car des infrastructures nécessitent une

intervention plus urgente comme le revêtement autour des tilleuls qui craquèle ou encore comme l'installation des bancs autour des arbres.

La mairie souligne que le budget est clos pour le moment avec l'installation notamment des vidéos projecteurs.

Les toilettes en élémentaire sont un problème récurrent, l'équipe est vigilante et bloque les accès en cas d'abus. En élémentaire le savon est rempli tous les soirs.

Les familles soulignent que le parking de l'école est faible en éclairage et est accidenté, il y a notamment des plaintes sur la difficulté de passage en trottinette ou poussette, l'équipe rappelle qu'il y a un chemin aménagé.

La mairie explique qu'il y a un éclairage tous les 60 mètres sur le parking avec des chicane et dos d'âne pour limiter les soucis, les parents et l'équipe enseignante soulignent que malgré tout qu'au-delà de l'aspect sécuritaire les dégradations sont surtout liées à des trous dans la route et souligne aussi un manque de visibilité dans le virage, l'équipe propose l'installation d'un miroir.

Pour clôturer le conseil d'école l'équipe enseignante rappelle que l'école est obligatoire, les départs en vacances ou absences pour convenances personnelles ne sont pas souhaitables et suivant le temps d'absence, des signalements sont faits. De la même manière il y a des retards très fréquents en maternelle. Ces comportements décrédibilisent le rôle de l'école et la rende facultative aux yeux des enfants, cela leur donne également une mauvaise entrée dans la société. Les parents présents sont en accord avec l'équipe enseignante.

Les parents souhaitent revalider avec les enseignants le format du questionnaire après avoir entendu leurs demandes, ils l'ont modifié en conséquence. L'équipe enseignante les remercie et valide les modifications.

Les familles remercient également l'équipe enseignante pour son travail.

Le 12 mars 2026 à Rebréchien

La directrice de l'école, présidente de séance

Zamora Caroline, signature

Les secrétaires de séance,

signatures